



MINISTRE DE L'INTÉRIEUR  
SÉCRÉTARIAT POLICE INTÉGRÉE



01/06/2022

## **Message aux comptables spéciaux et aux services RH des zones de police**

### **Déclaration fiscale des revenus de 2021**

La déclaration fiscale des revenus de 2021 a été publiée sur FinDoc le 01/06/2022.

Dans le dossier XXXX\_DéclarationFiscale\_20220601A.zip, vous trouverez les différents fichiers mis à disposition.

Nous vous invitons à consulter la note « communication Cellule Comptabilité » pour de plus amples renseignements.

Les fiches fiscales rectificatives des membres du personnel bénéficiant des avantages de toute nature « véhicule de service » (renseigné via la lettre F) et/ou « remise de dettes » (renseigné via la lettre Z) sous la rubrique 6 b) seront publiées dès que possible.